

# Vie des sociétés suisses en France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **20 (1974)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**A CEDER  
à Montreux**

encore quelques appartements de 2 et 3 p. dans immeuble résidentiel. Vue imprenable. Situation élevée. Prix avantageux.  
S'adresser à MANDATARIA, St-Pierre 3, Lausanne (Suisse) tél. : 20-76-71.

**Le courrier  
de nos lecteurs**

Monsieur le Directeur,  
Citoyen franco-suisse, double nationalité, abonné à votre journal par l'intermédiaire de la Société Franco-Suisse de Vichy dont je suis membre, j'ai lu avec plaisir dans votre numéro 3 de mars 1974, une rubrique « Activité des sociétés de Lyon », page 14, la nomination du grand sportif Jean-Marie Muller comme chevalier de l'Ordre national du mérite français.

Sans orgueil de ma part, je serais heureux et honoré que vous puissiez faire connaître aux Suisses du monde entier abonnés, les décorations identiques que le gouvernement français m'a décernées.

M. Jean Guigonnat (65 ans), ingénieur en contrôle d'armement, double national, originaire de Corsier (Genève). Décoré : chevalier de l'ordre du mérite national et Officier des palmes académiques, par le ministre Pierre Ferri et de toutes les personnalités civiles, sportives et militaires à l'Hôtel de Ville de Vichy ; le Consul de Suisse de Lyon, excusé, s'était fait représenter, au nom du Gouvernement fédéral, par M. Melli, président de l'Amicale franco-suisse de Vichy.

En plus de cela, je me permets de vous informer que je suis officier du mérite sportif (médaille d'or), de la médaille d'argent de la Société d'encouragement au dévouement (ayant sauvé deux enfants qui se

noyaient dans le fleuve l'Allier à Vichy), médaille d'or de la Ville de Vichy.

Je suis ancien champion de France d'escrime (FSGT et UFOLEP) 1re série, international, arbitre international d'épée et gagnant de nombreux tournois en France et de celui de Viemeen (Autriche).

En retraite actuellement à Vichy (française et Suisse), je m'occupe :

— Président de la Société d'Entraide de l'Ordre National du Mérite (département de l'Allier).

— Président d'honneur de la Société d'escrime de Vichy et de la Ligue Académique de Clermont (63).

— Membre d'honneur de la Fédération Française d'Escrime (Paris).

— Vice-président d'honneur des « Parisiens de Vichy ».

— etc.

M. Jean-André Guigonnat,  
23, rue G.-Clemenceau,  
03300 Cusset.

**Bravo, cher compatriote, et  
toutes nos félicitations pour ces  
nombreuses décorations.**

**GRAND STOCK**  
de  
**PETITS ROULEMENTS  
RADIOUX**  
Alésage : 1% à 10%

**RMB**

**ROULEMENTS MINIATURES  
BIENNE S. A.**

REPRÉSENTANT :  
Sté William BAEHNI et Cie  
147, rue Armand-Silvestre  
92 COURBEVOIE  
333-46-54

Une gamme R. M. B.

Huiles

et Graisses

**“MOTUL”**

**Automobiles  
et Industrielles**

**119, boulevard Félix-Faure  
93300 AUBERVILLIERS**

Tél. : 352-29-29

au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de **M. Carlo BAUMANN**, président de Proticino, survenue en août dans son cher Tessin.

(Suite et fin de la page 6)

Les buts que nous devons chercher à atteindre doivent en tout cas s'inscrire également dans une collaboration sur le plan international, en soulignant aussi l'importance primordiale de celle qui doit exister entre pays ayant à faire face à de mêmes problèmes, entre voisins, aux destinées finalement bel et bien liées. « La Suisse, disait récemment M. l'Ambassadeur Jolles, dans une conférence prononcée à Genève, la Suisse qui a su défendre ses intérêts vitaux dans d'autres situations par une politique de strict bilatéralisme et qui est bien obligée de garder les moyens d'une telle politique est prête à miser sur la coopération internationale qu'elle considère comme la carte la plus valable. Nous souhaitons qu'elle s'avère être, pour l'ensemble des pays, la voie la plus prometteuse ».

P.D.

# Vie des Sociétés suisses en France

## Le Carnet du Messenger Suisse

On nous prie d'annoncer le décès de M. Ernest BERNASCONI, survenu le 14 juillet 1974, dans sa 82<sup>e</sup> année. (41, rue des Grands-Champs, 78350 Poissy)

## PARIS

Cercle suisse romand  
Sortie annuelle  
22 septembre

## Allocution prononcée lors de l'Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, par notre ambassadeur, M. Pierre Dupont

Messieurs,  
La crise pétrolière, nous le savons tous, a eu un profond retentissement et créé un véritable choc psychologique. D'un coup, parce que tout le monde était touché par la hausse du prix de l'essence et du mazout de chauffage, chacun, dans les couches les plus larges de la population, a pris conscience de la précarité d'une certaine forme de vie fondée sur l'énergie, donc, pour la majeure part, sur le pétrole. On n'avait guère envisagé que ce produit essentiel pût venir à manquer et on n'avait pas davantage entrevu les conséquences d'une telle pénurie. La crise a ressuscité le temps des routes sans voiture. Elle a paru un instant annoncer un retour à l'époque des terres d'autrefois non polluées par les usines, les engrais ou les pesticides. Elle a appelé

l'attention sur le gaspillage, donc sur la nécessité de faire des économies dans le secteur privé, mais aussi dans les collectivités publiques et dans les dépenses de l'Etat.

On a vu récemment de puissantes fédérations de grands magasins en Suisse renoncer, pour des raisons d'économie, mais aussi d'écologie, à la distribution gratuite de sacs en papier. Cette mesure a rencontré la parfaite compréhension du public, alors qu'elle eût été inimaginable une année auparavant. Récemment, le peuple d'un de nos cantons a refusé un crédit de 50 millions qui lui était demandé pour la construction d'une route. Là encore un réflexe d'économie a joué dans le peuple suisse pourtant assez porté à suivre les suggestions de ses autorités. Mais il y a plus. Les initiatives populaires en matière économique sont déposées à une cadence accélérée depuis octobre dernier. Il y en a 27 actuellement en voie d'examen, et dix encore sont annoncées.

Les autorités, mais aussi les industriels, devront désormais compter avec une attitude beaucoup plus critique — et je dirai sagement critique — de l'opinion publique.

Pourtant, du point de vue économique, la situation reste dans l'ensemble favorable. La crise pétrolière, si elle a marqué un choc psychologique, ne s'est pas traduite en définitive par un réel choc économique. En novembre/décembre, où l'horizon était angoissant, on ne parlait plus de récession, mais de crise. Elle ne s'est pas produite. Il n'y a même pas pour le mo-

ment de récession. Tout au plus un ralentissement dans certains secteurs : en Suisse, le tourisme, la construction par exemple. Mais là, nous rejoignons ce que nous venons de voir, c'est-à-dire cette prise de conscience populaire vers une autolimitation de besoins, dont on n'aurait pas envisagé naguère l'opportunité.

Pourtant, il ne faut pas se faire d'illusions. Nous sommes bel et bien entrés dans une phase nouvelle du point de vue économique. La stabilité continue dans l'expansion croissante dont notre pays — et d'autres encore, la France en particulier — bénéficiait depuis de longues années, a fait place à une stabilité précaire.

Je tiens pour un phénomène important la prise de conscience dont j'ai parlé tout à l'heure. Même si la crise du pétrole que nous avons connue s'estompe avec le temps, le choc psychologique n'est pas près de disparaître. Il sera entretenu — et je parle de la Suisse — en tout cas par le phénomène de l'inflation qui sensibilise la population suisse à un point considérable et par la détérioration des finances fédérales et cantonales qui tend à s'accélérer. En effet, jusqu'en 1970, le compte financier de la Confédération s'est soldé presque chaque année par des excédents. En 1973, le déficit a été de près de 800 millions de francs, alors que le budget n'en prévoyait que 200. En 1974, le déficit budgétaire est de 206 millions, mais ce chiffre sera largement dépassé. Il en sera de même pour les années suivantes, puisqu'on envisage déjà des déficits de 1,5 milliard en 1975 et peut-être même de 4 milliards en 1976. Quant aux budgets cantonaux et communaux, ils atteignent dans l'ensemble un déficit de 1,8 milliard en 1974. Ce sont des chiffres que les collectivités suisses n'ont jamais enregistrés jusqu'ici.

Comment y remédier, puisque sur le plan fédéral la principale

ressource, les douanes, diminue d'année en année ? L'Etat devra renforcer ses impôts. « La Suisse ne peut pas éternellement, disait récemment notre nouveau Conseiller fédéral Chevallaz, Chef du Département des finances fédérales, faire la politique sociale de la Suède avec les impôts du Portugal ». Il faudra également comprimer les dépenses de l'Etat, qui a dû, dans les temps prospères, intervenir de plus en plus dans la vie économique du pays et par-là assumer des charges considérables. Pourra-t-on revenir aussi facilement qu'on le croit à des budgets d'austérité ? Sera-t-il aisé, dans ce temps où la valeur de l'argent fond par l'inflation, de demander encore au peuple suisse un effort fiscal supplémentaire ? La réforme des finances fédérales, dans le temps présent, ne va pas être chose facile.

Mais surtout, à mon sens, la crise pétrolière n'a été que la matérialisation spectaculaire, celle qui saute aux yeux, de ces nombreux et immenses problèmes qui commencent à se poser depuis un certain nombre d'années et auxquels, il faut bien le reconnaître, on n'arrive pas à trouver la solution.

En premier lieu l'inflation. On s'alarmait, il y a quelques années, d'un taux de 3 à 4 %. Elle galope maintenant à l'allure de 12 à 13 % aux Etats-Unis et notre continent ne fait guère mieux. Les prix industriels, prévoit-on en France, subiront une augmentation de près de 16 % par rapport à l'an passé. En Suisse, l'indice des prix de gros était à fin mars de 18,4 % plus élevé que ceux de mars 1973. La hausse a été particulièrement forte pour les produits chimiques (+ 127 %). L'inflation est à l'évidence un phénomène grave par l'érosion monétaire qu'il entraîne, mais, à mon sens, ce qui est encore plus dangereux, c'est son influence désorganisatrice sur l'économie : revendications salariales, découragement de l'épargne, spéculation,

mécontentement. Le mal est profond et les théories économiques sont incapables de trouver un remède sans mettre en péril d'autres données fondamentales tels que l'emploi ou l'expansion.

Autre problème non résolu : la réforme du système monétaire international. On n'en parle plus guère depuis que le dollar est redevenu, à la faveur des événements proche-orientaux, la monnaie de tout le monde. On a oublié l'acuité avec laquelle ce problème s'était pourtant posé il y a peu de temps encore et les secousses qu'il a valu aux monnaies des pays industriels. Il n'est pourtant qu'en veillesse, à mon avis, et le temps n'est certainement pas éloigné où il va de nouveau resurgir avec la même force qu'auparavant, simplement parce qu'il existe en lui-même et que seule la crise née des événements d'octobre dernier en a provisoirement masqué l'existence en entraînant la remontée du dollar.

Les Etats-Unis le savent bien qui cherchent avec ténacité à mettre tous les atouts dans leur jeu. Mais l'exemple n'est guère suivi par l'Europe qui se cherche toujours et subit de plein fouet les aléas de notre vie économique, travaillée par des forces centrifuges. On peut se demander si les difficultés du temps présent ne vont pas faire naître le protectionnisme qu'on voulait précisément supprimer. Quand on se souvient des difficultés incroyables qu'il a fallu affronter pour supprimer, dans les années d'après-guerre, le réseau presque inextricable des obstacles mis à la liberté des échanges et des paiements, on veut espérer que les pays ne se laisseront pas entraîner à restaurer ces barrières. Le danger est grand d'un retrait généralisé vers des positions nationales. Il convient de le dénoncer avec vigueur.

Je pourrais allonger la liste des problèmes complexes qui se posent à l'économie actuelle

dans ce temps, que certains ont appelé celui de « l'économie perverse », où les remèdes classiques n'ont guère d'effet. On pourrait mentionner l'accès de plus en plus important des pays en voie de développement aux grands courants des échanges, celui des pays producteurs de pétrole avec leurs richesses immenses, celui des pays détenteurs exclusifs — ou presque — de certaines matières premières, le problème aussi du gigantisme, qu'il soit politique ou économique.

Arrêtons-nous, car l'énumération pourrait paraître souligner un certain pessimisme quant à l'avenir. Tel n'est pas mon propos. Bien au contraire, arrivée à ce stade de développement, l'économie ne peut être jugée avec pessimisme ou optimisme. Ce n'est pas une attitude valable. Elle se transforme, avec une amplitude et une rapidité qui dépendent justement de la gravité des crises qu'elle doit surmonter. C'est donc à nous de définir vers quels buts finalement nous voulons la voir évoluer et nous efforcer d'y parvenir par une réflexion continue et par les impulsions que nous pouvons lui donner. Ces buts doivent tenir compte du courant d'opinion publique actuel qui veut un plus grand effort vers une discipline, un réexamen constant de ce qui est nécessaire ou superflu dans cette évolution économique où l'ampleur des problèmes risque de rejeter encore un peu plus à l'arrière-plan l'indispensable bon sens et la recherche de l'équilibre entre les divers intérêts en présence. Seule la claire vision d'une nécessaire concertation des intérêts entre chefs d'entreprise et travailleurs, entre Etats et particuliers, nous sauvera des mesures d'autorité vers lesquelles, si nous n'y prenons pas garde, nous risquons d'être entraînés. La politique des prix et des salaires n'est peut-être pas inévitable si le bon sens l'emporte.

(Suite et fin, page 4)